



Consultation de l'industrie de la sécurité privée pour la validation du processus d'inspection du B.S.P

Projet pilote d'inspection de conformité « volontaire » à la Loi sur la sécurité privée (L.R.Q., c. S-3.5)

Le Bureau de la sécurité privée (B.S.P) désire se concerter avec l'industrie pour établir certaines normes de vérifications pour son programme d'inspection de conformité. Pour ce faire, le B.S.P sollicite votre appui et votre participation pour mener ce projet à terme.

À compter du 15 mars 2012, la Direction des enquêtes et de l'inspection (D.E.I) du B.S.P mettra sur pied un projet pilote d'inspection de conformité d'une durée de 6 mois. Le projet pilote permettra à la D.E.I. de valider son processus et ses outils d'inspection et d'établir les normes et les règles de base avec la collaboration de l'industrie.

Pour ce faire, nous sollicitons les agences qui détiennent un permis en règle, visé par la Loi sur la sécurité privée et qui seraient intéressées à participer volontairement au projet pilote d'inspection. Ce projet vise les agences de toutes les catégories visées par la Loi. Les inspecteurs du B.S.P. collaboreront avec les personnes et les entreprises afin de les aider à mieux comprendre les dispositions de la Loi et de ses règlements et permettra au B.S.P. de connaître les meilleures pratiques sur le terrain. Le projet pilote sera d'une durée de 6 mois, mais pourrait se prolonger, selon les besoins du B.S.P.

Dans le cadre de ce programme, les inspecteurs communiqueront avec les entreprises titulaires de permis pour fixer une date d'inspection.

Afin de bien coordonner ce projet, les inspections volontaires devront se dérouler dans les entreprises, titulaires de permis, qui se trouvent dans la grande région de Montréal.

Veuillez noter que ce programme d'inspection « volontaire » n'est pas une enquête. Le but de ce programme n'est pas de recueillir des preuves afin de déposer un constat d'infraction.

Si ce projet vous intéresse et si vous désirez participer à l'évolution du Bureau de la sécurité privée, veuillez faire parvenir vos coordonnées à : enquetes@bureausecuriteprivee.gc.ca

Le Bureau de la sécurité privée tient à remercier les entreprises et les agents de l'industrie, qui participent volontairement à ce programme.

Stéphane Bénard, directeur
Direction des enquêtes et de l'inspection